**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-33E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA NORVEGE**

*Genève, le 06 Mai 2019*

*Prononcée par : Mme OUEDRAOGO W. Jacqueline*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso souhaite la bienvenue à celle de la Norvège et la félicite pour la présentation de son troisième rapport à l’Examen périodique universel.

Ma délégation note avec intérêt les progrès enregistrés par la Norvège dans la mise en œuvre des recommandations qu’elle a acceptées à l’issue de son deuxième examen en 2014.

Au rang de ces progrès, figurent l’entrée en vigueur en 2018 de la loi sur l'égalité et la lutte contre la discrimination, l’adoption du plan stratégique de promotion de l’égalité des chances des personnes handicapées pour la période 2020-2030, l’adoption de la stratégie de lutte contre le discours de haine pour la période 2016-2020.

Tout en l’encourageant à poursuivre son engagement en faveur de l’amélioration des droits humains tant au plan national qu’à travers le monde, ma délégation recommande à la Norvège de redoubler d’efforts pour garantir la non-discrimination des personnes issues de l’immigration dans tous les secteurs.

**Je vous remercie.**